

PROCÈS-VERBAL DE LA 312^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE, LE MERCREDI 2 MARS 2022, À 19 H 00.

Sont présents :

M. Sébastien Lebrun, président
M^{me} Judy Boissonneault, conseillère
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère
M^{me} Manon Provencher, conseillère

Est absent :

M. Aurèle Gravel, conseiller

FORMANT LE QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. SÉBASTIEN LEBRUN

M^{me} Annabelle Larouche, directrice générale et greffière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Assistent également à la séance, en vidéoconférence, M. Hugo Bondu, directeur du Service des incendies, M. Richard Caron, contremaître aux Travaux publics et Me Olivier Trudel, avocat pour la Fédération québécoise des municipalités.

À 19 h 00, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

La séance se tient par vidéoconférence, et ce, conformément à l'arrêté no 2020-029 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit. Aussi, toute personne pouvait faire parvenir ses questions par courriel à l'adresse president@localiteradisson.com avant 19 h 00 ce jour.

2022-312-1

MOT DE BIENVENUE — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2022-03-015

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour comme modifié :

- 1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du procès-verbal de la 311^e séance ordinaire du 2 février 2022**
- 3. Correspondance – Entrante**
- 4. Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 28 février 2022**
- 5. SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE**
 - 5.1. Adjudication de contrat – Appel d'offres no LR-2022-004 pour l'acquisition d'un camion autopompe citerne**
 - 5.2. Protocole d'entente entre la Localité de Radisson et le Centre de service scolaire de la Baie-James**
- 6. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

6.1. Achat d'une excavatrice Komatsu PC 138

7. VARIA

8. Dépôt de rapports

- Rapports de l'eau potable – Février 2022
- Graphiques de l'eau potable – Février 2022
- Rapport annuel 2021 – Service de sécurité incendie de la Localité de Radisson

9. Responsables de dossiers

10. Période de questions

11. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-312-2

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 311^e SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2022

R2022-03-016

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la 311^e séance ordinaire du 2 février 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-312-3

CORRESPONDANCE ENTRANTE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance reçue :

- Remboursement du dernier trimestre pour la location du local de la caisse de Radisson par M. René Dostie, directeur général de la Caisse Desjardins d'Amos.

2022-312-4

Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 28 février 2022

R2022-03-017

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées pour un montant de 254 665,57 \$ au 28 février 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-312-5

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

2022-312-5.1

Adjudication de contrat – Appel d'offres no LR 2022-004 pour l'acquisition d'un camion autopompe citerne

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres no LR-2022-004 pour l'acquisition d'un camion autopompe incendie a été publié sur le SÉAO le 19 janvier 2022;

CONSIDÉRANT qu'au terme de l'appel d'offres, une seule soumission a été reçue;

CONSIDÉRANT qu'après analyse, le comité de sélection recommande que le contrat soit adjugé à l'entreprise Maxi-Métal inc.

R2022-03-018

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'adjuger le contrat pour l'acquisition d'un camion autopompe incendie, appel d'offres no LR 2022 004, à l'entreprise Maxi-Métal inc. conformément à sa soumission jointe en annexe de la présente résolution, pour un prix forfaitaire de 494 241,00 \$ plus taxes applicables.

Que les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat soient puisés sur le surplus accumulé au 31 décembre 2021.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-312-5.2

Protocole d'entente entre la Localité de Radisson et le Centre de service scolaire de la Baie James

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson désire assurer la sécurité de ses citoyens en cas de mesure d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson désire officialiser ses ententes avec ses partenaires;

CONSIDÉRANT QUE les tâches et les responsabilités respectives des parties signataires du présent protocole doivent être définies au préalable.

R2022-03-019

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :

D'autoriser le président, M. Sébastien Lebrun, à signer le protocole d'entente pour les mesures d'urgence entre la Localité de Radisson et le centre de service scolaire de la Baie-James.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-312-6

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

2022-312-6.1

Achat d'une excavatrice Komatsu PC 138

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'excavations importants doivent être effectués au lieu d'enfouissement en tranché (LEET) présentement actif;

CONSIDÉRANT le projet de construction d'un nouveau LEET;

CONSIDÉRANT QUE la Localité a besoin d'une excavatrice;

CONSIDÉRANT QUE la Localité a effectuée des vérifications auprès de différents concessionnaires de machinerie lourde à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Galarneau Entrepreneur général inc. dispose d'une excavatrice Komatsu PC 138 qui répond aux exigences de la Localité;

CONSIDÉRANT qu'une inspection mécanique doit être effectuée avant son acquisition;

CONSIDÉRANT QUE la Localité doit assumer les coûts de transport de l'excavatrice par l'entreprise Galarneau Entrepreneur général inc. représentant une somme de 4 000.00 \$ plus les taxes applicables.

R2022-03-020

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :

D'autoriser l'acquisition d'une excavatrice Komatsu PC 138 numéro de série 27009, année 2012, et ses équipements, au montant de 90 000,00 \$ plus les taxes applicables, à l'entreprise Galarneau Entrepreneur général inc.

Que l'acquisition soit conditionnelle à l'obtention d'une inspection mécanique effectuée par un mécanicien accrédité de la compagnie Accès Industriel de Rouyn-Noranda qui garantit que l'excavatrice répond aux exigences de la Localité.

D'autoriser M. Richard Caron à signer, pour et au nom de la Localité, tous les documents nécessaires pour réaliser le transfert de l'excavatrice Komatsu PC 138 numéro de série 27009, année 2012 et de son immatriculation à la Société d'assurance automobile du Québec.

Que les fonds nécessaires au paiement de la dépense du transport au montant de 4 000,00 \$ soient puisés sur le poste budgétaire 02-32100-642 pour l'année 2022.

Que les fonds nécessaires au paiement de l'excavatrice soient puisés sur le fonds de roulement, s'échelonnant sur une période de sept (7) ans à compter de 2023.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-312-8

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport annuel 2021 – Service de sécurité incendie de la Localité de Radisson
- Rapports de l'eau potable – février 2022
- Graphiques de l'eau potable – février 2022

2022-312-9

RESPONSABLES DE DOSSIER

Le président Sébastien Lebrun fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **février 2022** : Séance de travail par Zoom avec les membres du Conseil Local

(Choisissez un élément.) fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles elle a participé dans le cadre de ses fonctions :

(Choisissez un élément.) fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions et qui sont les mêmes que (Choisissez un élément.) avec les ajouts suivants :

(Choisissez un élément.) fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions et qui sont les mêmes que (Choisissez un élément.), avec les ajouts suivants :

(Choisissez un élément.) fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions et qui sont les mêmes que (Choisissez un élément.), avec les ajouts suivants :

2022-312-10

PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-312-11

LEVÉE DE LA SÉANCE

R2022-03-21

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

Que la séance soit levée à 19 h 04.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

Sébastien Lebrun, président

Annabelle Larouche, directrice générale et greffière